



Commune de
RIXENSART

| |
|-----------------|
| PROJET EDUCATIF |
|-----------------|

1. Citoyenneté responsable

L'école communale **proche du citoyen est démocratique.**

Gérée par des responsables élus, elle s'efforce de répondre aux aspirations et aux besoins de la collectivité locale en matière d'éducation.

Elle encourage le jeune à participer à la **construction d'une société démocratique** et l'amène à s'exercer à la **citoyenneté responsable** en créant des lieux et des temps de parole où chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté.

Elle est par excellence **le point de rencontre**, le milieu social, le lieu où l'on étudie, où l'on joue ensemble, où l'on partage la vie de tous les autres enfants.

Respectueuse de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques, elle est une école de tolérance refusant tout endoctrinement ou neutralisme pris dans le sens de non engagement et de passivité : elle s'enrichit de **l'échange et de la confrontation d'idées et de convictions différentes.**

2. Respect du droit de l'enfant

L'école communale, **respectueuse des droits de l'enfant** prend en charge le développement de sa personne dans sa totalité. Elle vise à son mieux-être **affectif, physique et intellectuel.**

La gestion dynamique de l'école génère une qualité de vie qui privilégie **l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l'autonomie, le sens des responsabilités, la liberté, l'efficacité, la créativité, le développement corporel, la curiosité d'esprit, l'esprit critique,...**

Le dialogue, le débat d'idées, la collégialité, suscitent **la motivation** nécessaire pour atteindre ces objectifs.

L'erreur ne sera plus sanctions mais au contraire **source de défis, d'ajustements et de dépassement de soi.**

3. Maîtrise des compétences de base

L'école communale s'engage à amener les enfants qui lui sont confiés à la **maîtrise des compétences de base en ayant pour chacun d'eux la meilleure ambition**, ce qui les rendra aptes à suivre avec succès leur cursus scolaire et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

4. Egalité des chances

L'école communale ouverte à tous, **refuse toute sélection** sociale ou économique : elle réserve une sollicitude équitable envers **tous les enfants** qui lui sont confiés.



Commune de
RIXENSART

PROJET PEDAGOGIQUE

Chaque équipe aura pour chacun des enfants qui lui est confié la meilleure ambition, tout en tenant compte de ses rythmes propres dans sa perspective de la faire évoluer vers la maîtrise **des savoirs et des compétences** nécessaires à son insertion sociale et à la poursuite de ses études.

Pour cela, elle veillera à organiser **une continuité pédagogique** de 2 ½ à 14 ans en pratiquant la **différenciation** des **apprentissages** sur base d'une véritable **évaluation formative**.

La réflexion se situera à trois niveaux :

1. Les structures

Priorité sera donnée à **l'organisation en cycles fonctionnels** (à différencier des structures organisationnelles de l'école).

Un CYCLE est défini comme un ensemble d'années d'études géré par une équipe d'enseignants solidaires et co-responsables, à l'intérieur duquel l'enfant parcourt sa scolarité de manière continue, à son rythme, en ayant pour lui la meilleure ambition.

L'enseignement fondamental constitue une **unité pédagogique** structurée conformément aux prescrits légaux.

Dans le souci de respecter les rythmes de l'enfant et de l'aider à parcourir sa scolarité sans rupture, des **initiatives** pourront être prises pour harmoniser les transitions.

Les écoles n'organisant qu'un seul niveau d'enseignement (écoles maternelles ou primaires autonomes) pourront adapter le continuum pédagogique à leurs structures organisationnelles.

Toutefois, là aussi, des **initiatives** pourront être prises pour que l'harmonisation maternelle/primaire soit prise en compte.

2. Les stratégies d'apprentissage et les méthodes d'enseignement

Nous préconisons une pédagogie active qui, de préférence au départ de situations de vie, amène l'élève à s'impliquer dans une **démarche participative et réflexive**. Ces situations ne prendront du sens que si elles s'appuient sur les **réalités sociales et culturelles des enfants**.

Suivant les spécificités locales, chaque équipe définira, dans le cadre de son projet d'établissement, la mise en œuvre des axes suivants :

- une véritable **pédagogie** partant du vécu de l'enfant, de ses besoins, de ses préoccupations, en équilibrant **les moments collectifs de classes, les moments de**

groupes (ateliers, groupes de besoins, d'intérêts...) et **les moments d'individualisation** pour permettre la transition ou la **construction des savoirs** et des **savoir-faire** dans la perspective de **l'acquisition de compétences**.

- Le choix de **situations** significatives permettre à l'enfant de mobiliser, dans une même démarche, **compétences transversales et disciplinaires**, y compris **les savoirs et les savoir-faire** y afférents
- C'est en agissant sur son environnement et en interaction avec les autres que l'enfant pourra apprendre et construire les concepts de base.
Pour y parvenir, elle privilégiera :
 1. **les activités de découverte, de production et de création**
 2. **les technologies de communication et d'information**
 3. **les activités culturelles et sportives**
 4. le développement de **pratiques démocratiques** (forums, conseils de classe, d'école, accueil, cercles...) **de citoyenneté responsable** au sein de l'école.

3. Les moyens et les outils

Nous prônons la constitution d'une véritable **unité pédagogique** de 2 ½ à 12 ans. Cela nécessite des choix pour **amplifier la cohérence** tout au long de l'enseignement communal ;

Ensemble, nous devons définir :

- les outils pour optimiser les compétences en savoir lire, savoir écrire, savoir parler, savoir écouter dans des contextes variés de communication, sources de plaisir, de créativité et d'activités de structuration
- les outils mathématiques susceptibles d'amener les enfants à résoudre de véritables situations problèmes
- le choix d'une langue autre que le français, qui renforcera les compétences communicatives
- les outils à proposer à l'enfant, construits avec lui, pour aider à structurer le temps ou l'espace et à découvrir son environnement dans ses dimensions locale régionale, nationale et européenne
- les types de référentiels à construire avec l'enfant pour gérer avec lui ses savoirs et savoir-faire de manière autonome (référentiels permettant de choisir des activités adaptées aux besoins de l'enfant, proposant des démarches, reprenant des règles essentielles découvertes par l'enfant, lui permettant de s'auto évaluer...)